

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BASSIN D'AUBENAS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 30 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt et le 30 juillet, le Conseil Communautaire s'est réuni au nombre prescrit par ses statuts, dans l'Espace DEYDIER à UCEL, en session ordinaire, sous la présidence de M Max TOURVIELHE, Président de la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas

La séance est ouverte à 19H10 en présence de :

**PRESENTS :** M BOCCARD, MC SAUSSAC (proc de S GENEST), M ALLAMEL, A BEL, M BOUSCHON (proc de MF TASTEVIN), K ESSAYAR, C FAURE, P GAILLARD, R KAPPEL, JY MEYER (proc de J DAUMAS), I NGUYEN, B PERRUSSET, E ROCHE, J SOUBEYRAND (proc de S CIVIER), P MAISONNEUVE (proc de J SEBASTIEN), JF DURAND, JC COURT, A DELAYGUE, JY PONTHER, G SAUCLES (proc de C PASTRE), P AYMARD, P DUPONT, D BERAL, B TEYSSIER, J LAFFONT, M GUYON, G ANTONY, Ph ROUX, P CORTIAL, MF MARTIN, JL ARNAUD, G FANGIER, S REYNIER, C WIOT, M CHAZE, V VANDUYNLAGER, J BOYER, A CHARROUD, G DOZ, M CEYSSON, B SOUCHE, F CHASSON, A ROUSSET, TOURVIELHE (proc de M TAUPENAS) et A LAURENT.

**Nombre de conseillers**

En exercice : 52

Présents : 46

Procurations : 6

Votants : 52

Absents :

Date de convocation : 24/07/2020

**Secrétaire de séance :** Cécile FAURE

**Absents :**

**En présence des suppléants non votants :** S CAVIGLIA, JP MARRON et O BOISSIN.

**Objet : Subvention et fonds de concours aux communes et autres établissements publics.**

Hormis les subventions et aides découlant de règlements particuliers approuvés en conseil communautaire (PLH, OPAH-RU, économie et commerce) lesquelles font l'objet de délibérations d'attribution du bureau exécutif ou du Président et dont il est régulièrement rendu compte en séance, le budget 2020 prévoit le versement de subventions et fonds de concours en application notamment de délibérations antérieures engageant la Communauté de Communes.

**A. Chapitre 65**

➤ Au compte 657341

- fonction 414 : commune d'Aubenas - subvention de 13 395.60 € au titre des stages multisports 2020.
- fonction 94 : commune d'Aubenas - pour un animateur 5 000 € et un manager 2 000 € de centre-ville (actions FISAC-dernière année).
- fonction 95 : commune d'Antraïgues - solde sur subvention de 3 150 € pour l'aménagement du plan d'eau du Mas.

**B. Chapitre 204**

➤ Au compte 2041412

- fonction 33 :
  - Commune de St Privat - fonds de concours en annuité pour la création d'un espace inter générations de 16 410 € (6<sup>ème</sup> annuité) - à amortir sur 5 ans.
  - Commune de Juvinas - fonds de concours en annuité pour la création d'un espace d'exposition de 6 000 € (5<sup>ème</sup> annuité) plus 18 947 € liés aux extérieurs - à amortir sur 5 ans.
  - Commune de Vesseaux - 18 954.79 € solde salle polyvalente.
- fonction 414 :
  - Commune d'Aubenas - fonds de concours en annuité pour la création d'un mur d'escalade de 25 917.83 € (7<sup>ème</sup> annuité) - à amortir sur 7 ans.

Accusé de réception en préfecture  
007-200073245-20200730-DEL30072020-11-  
DE  
Date de télétransmission : 05/08/2020  
Date de réception préfecture : 05/08/2020

- fonction 510 :
  - Commune de **St Julien du Serre** - fonds de concours en annuité pour la création d'une maison de santé de **2 067.08 €** (9<sup>ème</sup> annuité).
- fonction 820 :
  - Commune de **Vals les Bains** - fonds de concours en annuité pour la rénovation du parc thermal de **10 000 €** (9<sup>ème</sup> annuité) - à amortir sur 3 ans.
  - Commune d'**Aubenas** - **2 970 €** soit 20 % de l'étude de circulation Roqua- à amortir sur 5 ans.
- fonction 822 :
  - Fonds d'aménagement aux communes pour **519 631 €** (voir rapport infra)
- fonction 823 :
  - Commune d'**Aubenas** - **25 351€** pour l'aménagement de la rue de L'Eglise (convention de maîtrise d'ouvrage déléguée -DEL n°31 du 17/12/2019)
- fonction 90 :
  - Commune de **Vals les Bains** - fonds de concours en annuité pour l'aménagement d'un bâtiment à vocation économique de **8 256 €** (9<sup>ème</sup> annuité).
- Au compte 2041512
  - Fonction 413 : **SEMVA** - participation 2020 sur investissement pour **140 646.99 €** - à amortir sur 7 ans.
- Au compte 2041513
  - Fonction 824 : **Syndicat ADN** - participation 2020 à la FTTH pour **1 050 000 €** - à amortir sur 30 ans.
- Au compte 204172
- fonction 510 :
  - Établissement hospitalier le **CHARME** - fonds de concours en annuité pour l'extension / rénovation de l'IFSI de **6 482.25 €** (7<sup>ème</sup> annuité) et solde 50 % de **20 586.50 €** (réalisation de logements pour stagiaires et internes).
- fonction 61 :
  - **CCAS de Vesseaux** - fonds de concours en annuité pour la construction de l'EHPAD - foyer logement de **30 000 €** (10<sup>ème</sup> annuité).
  - **CCAS de St Privat** - fonds de concours en annuité pour la création d'un foyer logement adapté au Charnivet de **25 662 €** (3<sup>ère</sup> annuité) - à amortir sur 10 ans.
- Au compte 204182
  - fonction 94 : **EPARECA** - **201 000€** : 1<sup>er</sup> acompte de 102 000€ sur participation à la création d'un pôle d'artisanat d'art à Aubenas + participation 2020 de 99 000 € (DEL 08022018-13 du 8/02/2018 - montant total 300 000€) - à amortir sur 20 ans.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité décide le versement des subventions et fonds de concours tels que ci-dessus.**

Pour extrait certifié conforme

Fait à UCEL, le 31 juillet 2020

Le Président, Max TOURVIEILLE



Accusé de réception en préfecture  
007-200073245-20200730-DEL30072020-11-  
DE  
Date de télétransmission : 05/08/2020  
Date de réception préfecture : 05/08/2020